

Les travaux débuteront le

lundi 4 octobre à 8h

pour se terminer le





Le stationnement anarchique devant la gare RER de Serris aura eu raison du double sens de circulation de la place d'Ariane. Début octobre, vous roulerez désormais dans le sens de la rue du Bois de Paris vers le cours du Danube.

En effet dans le cadre de l'étude générale de circulation menée par le SAN et EpaFrance sur le centre urbain - et en collaboration avec les communes de Chessy et de Serris - les élus du SAN ont décidé de tenter cette expérience afin de fluidifier la circulation de cette artère très fréquentée. L'objectif sera aussi de supprimer les véhicules ventouses - stationnés en double, voire triple file - qui gênent et rendent dangereuse la circulation pour les piétons et les deuxroues. Les résultats permettront de confirmer ou non, le maintien de cette expérience.

Les travaux débuteront le lundi 4 octobre à 8h pour se terminer le mercredi 6 octobre à 7h. Une voie spécifique appelée « dépose-minute » sera créée de part et d'autre de la gare RER afin d'en faciliter l'accès en toute sécurité. L'autre voie parallèle étant réservée à la circulation.

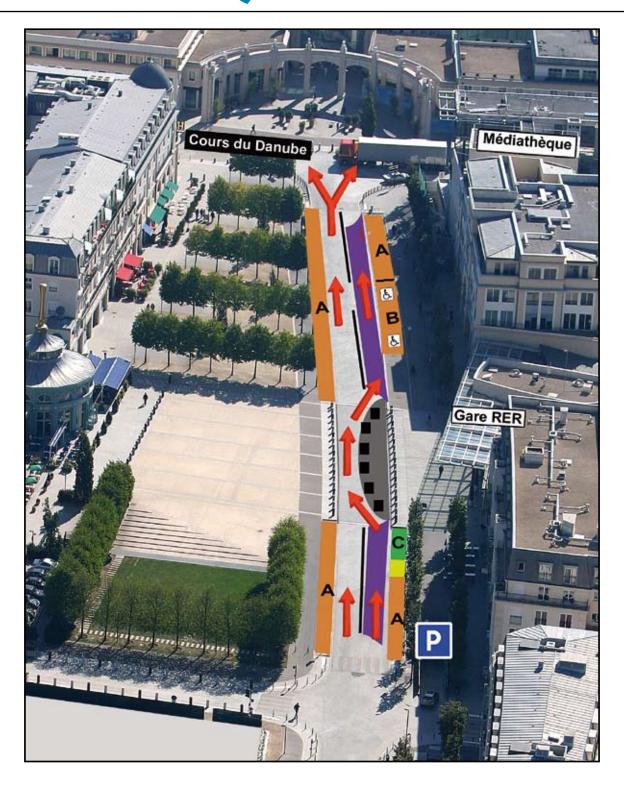
Pour tout renseignement, voir les plans présentés en page intérieure.



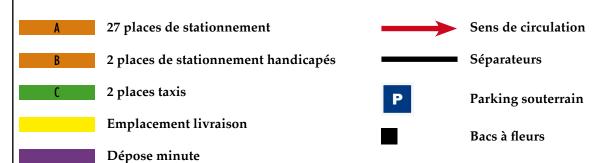


# LA PLACE D'ARIANE BIENTÔT EN SENS UNIQUE!

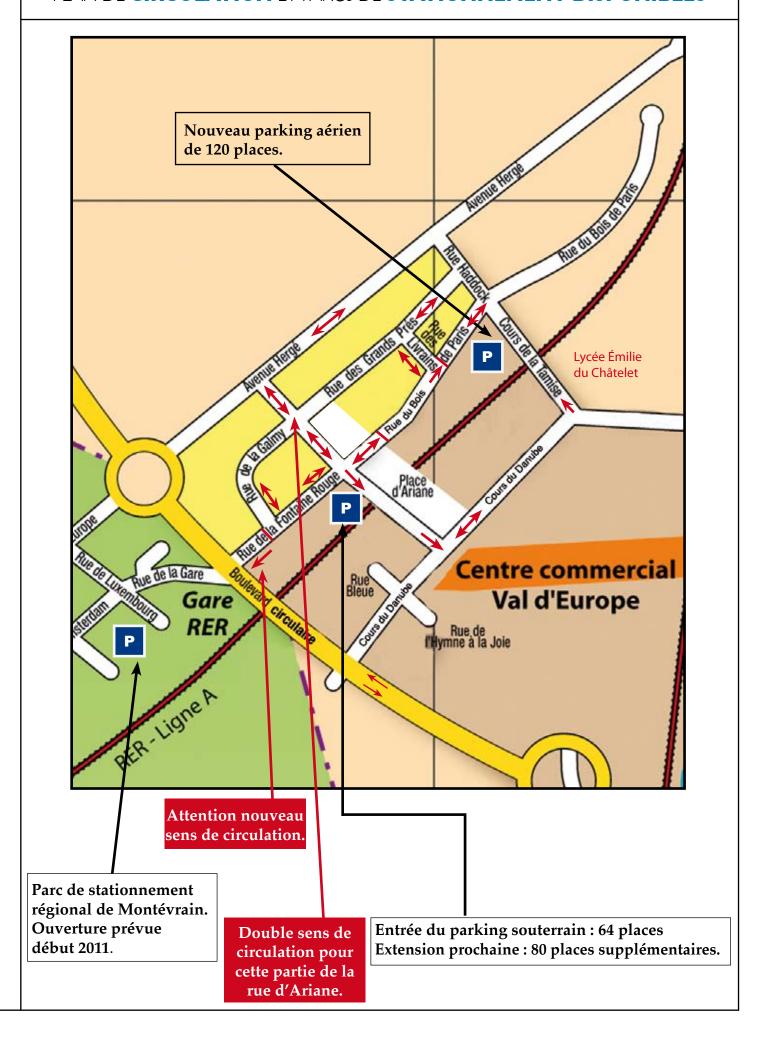
## MISE EN SENS UNIQUE DE LA PLACE D'ARIANE



#### Légendes



#### PLAN DE CIRCULATION ET PARCS DE STATIONNEMENT DISPONIBLES



### **PRÉCISIONS**

Les travaux se dérouleront à partir du lundi 4 octobre à 8h pour se terminer le mercredi 6 octobre à 7h. Durant la réalisation des aménagements, la circulation sera perturbée. La place d'Ariane retrouvera une circulation normale dès le 6 octobre à partir de 7h.

Seuls les piétons, les véhicules d'urgence et de collecte des ordures ménagères pourront avoir accès à la place d'Ariane.

À l'issue des travaux, tous les panneaux de signalisation directionnels concernés seront réactualisés.

#### Où stationner votre véhicule:

Le plan de circulation proposé en page intérieure indique les parkings où vous pourrez stationner votre véhicule :

- Le parking souterrain, place d'Ariane.
- Le parking aérien de la Place d'Ariane, équipement provisoire, situé dans le centre urbain du Val d'Europe, à l'angle de la rue d'Ariane et de la rue des Grands Prés, est fermé. Il a laissé sa place à la construction d'un programme de 8 000 m² mêlant habitat, bureaux, équipement culturel et commerces en pied d'immeuble. Afin de faciliter le stationnement, un nouveau parking de 120 places est ouvert dans le centre urbain depuis le 8 septembre dernier (cf plan). Il se situe derrière le groupe scolaire Henri Matisse, à l'angle du cours de la Tamise et de la rue du Bois de Paris.
- Le parc de stationnement régional de Montévrain sera ouvert début 2011.



SAN du Val d'Europe Château de Chessy - BP 40 01 60 43 80 80 www.valeurope-san.fr



